

## Public

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour :
- réaliser le montage, démontage d'un échafaudage de pied et/ou roulant conformément à la notice du fabricant et de hauteur < 24m
- effectuer les vérifications (selon l'arrêté du 21/12/2004) des échafaudages de pied et roulant
- réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

## Prérequis

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur
- Maîtriser :
  - la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins) et à l'exercice de sa fonction
  - les mathématiques élémentaires
  - la lecture courante de plans

## Modalités d'admission

- Sur dossier

## Durée

- 35 h 00

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- En langue française
- Méthodes d'animation actives et interactives alternant apports théoriques, des activités, des échanges autour de cas pratiques et des mises en situation permettant aux apprenants d'expérimenter, de tester et de s'entraîner afin d'acquérir de nouvelles compétences ou de les faire évoluer durablement

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Documents remis

- Attestation de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908



# MONTER, RECEPTIONNER, VÉRIFIER, UTILISER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (AU SENS DE LA R408) ET MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

## Objectifs généraux

- ◆ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ◆ Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied et/ou roulant en sécurité selon la notice du fabricant
- ◆ Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied et/ou roulant
- ◆ Note : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

## Les plus de la formation

- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Une formation active et inter active avec des mises en situation pratiques

## Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation des connaissances et des savoir-faire incluant des épreuves pratiques au plus proche de situations réelles de travail avec rédaction d'un rapport de vérification

## Validation

- ◆ Attestation de compétences valant reconnaissance par l'INRS, si résultat positif
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Sans objet
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Sans objet



## Agrément

- ◆ Sans objet

## PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
<b>0</b>	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification du respect des prérequis</li> <li>▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> <li>▪ Présentation de la formation</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> <li>▪ Tour de table</li> <li>▪ Test de positionnement</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<p><b>Se situer et être acteur de la prévention des risques.</b></p> <p><b>Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied et/ou roulant en sécurité selon la notice du fabricant</b></p> <p><b>Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied et/ou roulant</b></p> <p><b>Note : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée</b></p>	<b>35 h 00</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prévention et réglementation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réglementation R408 et R457</li> <li>- La sécurité liée à l'échafaudage et à son environnement</li> <li>- Les acteurs de la prévention</li> <li>- Définition et causes de accidents</li> <li>- Les responsabilités liées à la mission de vérification</li> <li>- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages</li> </ul> </li> <li>▪ Les échafaudages et leurs éléments               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation</li> <li>- La notice du fabricant</li> <li>- Le EPI /EPC</li> </ul> </li> <li>▪ La préparation du chantier               <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement de l'aire de travail</li> <li>- La réception et le stockage du matériel</li> <li>- La vérification du matériel</li> <li>- L'outillage</li> <li>- La protection du monteur</li> </ul> </li> <li>▪ La vérification des échafaudages               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilités du vérificateur</li> <li>- Le cadre réglementaire : les différentes vérifications d'un échafaudage de pied et roulant</li> <li>- La vérification journalière : les 10 points de contrôle</li> <li>- La communication : information à la hiérarchie, registre de sécurité / procès verbal</li> <li>- Mise en pratique</li> </ul> </li> <li>▪ Utilisation d'un échafaudage de pied et roulant</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Support de cours formateurs, livret stagiaire, vidéo projecteur, matériel pratique. Les travaux pratiques seront faits dans des conditions réelles d'exécution sur une structure montée et mise en place pour permettre les étapes de vérification

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement de l'échafaudage</li> <li>- Accès en toute sécurité</li> <li>- Les limites de charges</li> <li>- La co-activité</li> <li>- Les règles d'utilisation et interdiction</li>   <li>▪ Montage et démontage d'un échafaudage pied et roulant <ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix des EPI</li> <li>- Choix de l'outillage</li> <li>- Implantation de l'échafaudage</li> <li>- Le montage</li> <li>- Contrôle du montage</li> <li>- Le démontage</li> </ul> </li>   <li>▪ La maintenance de l'échafaudage <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle approfondi de l'état de conservation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• absence de déformation et corrosion des éléments constitutifs de l'échafaudage le procès-verbal</li> </ul> </li> <li>- Les éléments du procès verbal : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description des observations</li> <li>• Définition d'un avis et mesures à prendre</li> </ul> </li> </ul> </li>   <li>▪ Mise en pratique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen d'adéquation</li> <li>- Vérification du montage</li> <li>- Examen approfondi de l'échafaudage : recherche des non-conformités</li> <li>- PV à compléter</li> </ul> </li>   <li>▪ Evaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation sommative</li> </ul> </li> </ul>	
--	--

N° SEQUENCE		DUREE
<b>2</b>	<b>Bilan et synthèse de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan de la formation</li> <li>▪ Synthèse du stage</li> <li>▪ Evaluation de satisfaction de la formation</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>
		Salle équipée d'un ensemble multimédia